

MAIRIE DE CHAUSSIN – JURA

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 18 OCTOBRE 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le lundi 10 octobre 2022, conformément aux articles du Code Général des collectivités territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chantal TORCK, Maire.

PRÉSENTS : TORCK Chantal • BELOVIC Claude • BORDE Aline • CAMUS Jacky • CLEON Yann • COLSON Sylvie • FAIVRE Michelle • FERRAROLI Noémie • GIBOUDEAUX Denis • GOUBY Maurice • LEFEVRE Nicolas • MARCHAL Christine • MICHEL Jean Marc • PATENAT Sophie • VILMONT Françoise

ABSENTS EXCUSÉS : BALAY Jean (pouvoir à Mme COLSON Sylvie) • GRAPPIN Céline (pouvoir à Mme BORDE Aline) • JACQUOT François (pouvoir à TORCK Chantal) • PONSOT Danièle (pouvoir à MICHEL Jean Marc)

SECRÉTAIRE : PATENAT Sophie

Validation du plan de l'agrandissement de la gendarmerie

Le cabinet d'architecte ROUX (Dole) nous a fait parvenir des plans pour l'agrandissement de la gendarmerie.

La commission bâtiments, lors de sa séance du 3 octobre 2022, les a étudiés et acceptés.

Le conseil municipal doit les valider, afin que le cabinet d'architecture puisse poursuivre sa mission.

Voté à l'unanimité.

Logement communal sis 5 Rue de l'Hôtel de Ville

Le cabinet BATICONSEIL.SN nous a fait parvenir les consultations pour la rénovation du logement communal et de son annexe.

Examen des offres par la commission bâtiments

Maçonnerie : Entreprise LABANTI (Villette-les-Dole) 16 206.80 € HT ; menuiseries extérieures : Entreprise PEGUILLET (Longwy-sur-le-Doubs) 14 416.00 € HT ; menuiseries intérieures : Entreprise PEGUILLET (Longwy-sur-le-Doubs) 9 180.18 € HT ; plâtrerie-Isolation : Entreprise FILIPPI (Dole) 15 085.59 € HT ; Electricité-ventilation : SARL MELINE et Fils (Longwy-sur-le-Doubs) 11 077.80 € HT ; Sanitaire : EURL Jacques GROS (Asnans) 5 376.83 € HT ; Chauffage : EURL Jacques Gros (Asnans) 2 836.20 € HT ; Sols-Revêtements souples : Entreprise PERRIN-MAZIER (Dole) 2 874.15 € HT ; Carrelage – faïence : Entreprise BC Carrelage (Chemin) 3 682.58 € HT ; Revêtements muraux : Entreprise FILIPPI (Dole) 8 324.90 € HT.

Voté à l'unanimité.

Entretien des chaudières des bâtiments communaux

Les conventions annuelles d'entretien et de dépannage des chaudières des bâtiments communaux doivent être renouvelées.

EURL Jacques GROS (Asnans) : chaudières gaz de l'atelier municipal (15 Route de Dijon), salle Jean Guillemot (Place du 11 Novembre 1918), école maternelle (15 Impasse des Platanes), maison communale (1Bis Route d'Asnans), école de musique (1Route de Longwy), logement communal (5 Rue de l'Hôtel de Ville), logement communal (rez-de-chaussée 23 Rue des Ecoles et 1^{er} étage 23A rue des Ecoles), chaudière fuel gymnase (rue Henri Gagneur) et climatiseurs école de musique (1 Route de Longwy).

Entreprise DBM (Bans) : chaudières gaz de l'école élémentaire et de la cantine scolaire (9 Rue des Ecoles), climatiseur réversible du centre de loisirs (9 rue des Ecoles) et les VMC de l'école élémentaire (9 rue des Ecoles).

Entreprise Franc Comtoise de Confort (Dole) : chaudières à gaz de la mairie (3 Place du 11 Novembre 1918), salle des fêtes (10 Grande Rue), de la Poste (12 Grande Rue) et les climatiseurs de la mairie (3 Place du 11 Novembre 1918).

Voté à l'unanimité.

Extinction de lampadaires la nuit

Au niveau sécurité on ne peut pas éteindre toutes les lampes en raison de la présence de nombreux carrefours.

Toutefois, l'éclairage sera mis en lampes leds, ce qui permettra de programmer l'intensité des lampes et de diminuer les plages horaires de l'éclairage.

Beaucoup de lampes sont à reprendre, la programmation se fera en plusieurs tranches.

La première tranche partira du rond-point du commerce « chez Aline », jusqu'à la maison située au 40 route de Dijon. Des lampadaires seront supprimés, environ 1 sur 2.

Le programme RVS par le SIDEDEC va se poursuivre.

Voté à l'unanimité.

Ecoles élémentaire et maternelle

Les vitrages de l'école élémentaire, côté cour, ne sont pas équipés de stores.

L'entreprise de menuiserie Peguillet (Longwy-sur-le-Doubs) propose la fourniture et pose de volets roulants aluminium double paroi injecté de mousse isolante, manœuvre électrique avec capteur solaire pour la somme de 7 542.00 € HT.

Voté à l'unanimité.

L'éclairage de l'école maternelle est équipé en néon et ballast. Ce système est très énergivore et de nombreux points d'éclairage ne fonctionnent plus. La fabrique de néon va s'interrompre en septembre 2023.

Une étude est en cours pour le remplacement des luminaires.

Des entreprises sont consultées afin de pouvoir y installer la climatisation.

Classe ULIS de Damparis :

Les frais de scolarité pour la classe ULIS, à la commune de Damparis, pour un enfant chaussinois sont à régler pour l'année scolaire 2021-2022 pour la somme de 251.00 €.

Voté à l'unanimité

Subventions

Association MACADAM 39 : subvention 350.00 €

Voté à l'unanimité

Association La Lyre Chaussinoise : subvention 500€

Voté à l'unanimité

Association DDEN : subvention 200€

Voté à l'unanimité

(FAIVRE Michelle concernée par cette association ne prend pas part au vote)

Gymnase

Le devis pour la commande du filet a été validé, mais la livraison n'interviendrait pas avant au moins 3 semaines.

L'entreprise France Filet de Dijon devrait pouvoir l'installer dans la semaine 46.

Le cabinet ROUX a été mandaté pour réaliser les missions suivantes : état des lieux (diagnostic) du bâtiment, étude de faisabilité, fluides et structures pour la somme de 6 000.00€ HT.

Voté à l'unanimité.

Les joueurs du handball jouent dans les salles de Dole, Saint-Aubin et Tavaux, ainsi que dans le bas de notre salle des fêtes (pour les enfants).

La convention tripartite passée entre la commune, le Conseil Départemental et le collège pour la mise à disposition du gymnase au collège de Chaussin pour la période 2018-2022 arrive à expiration le 31 décembre 2022 rendant nécessaire la rédaction d'une nouvelle convention pour la période 2023-2027.

Voté à l'unanimité

Voiries

- La partie du fossé d'enceinte enterré côté rue Romanet était bouché sur 1/3 par des débris de bois et une palette. Le passage caméra se poursuivra dans les semaines à venir.
- Les puits perdus seront nettoyés tous les ans par l'entreprise BFC.
- Un marquage au sol « dents de requin » a été réalisé route de Dijon au niveau du surélévateur.
- Voie verte : les travaux d'aménagement du parking seront réalisés avant l'inauguration du Colruyt.
- La Sogedo doit refaire les plaques de regards des eaux usées de la Grande Rue et rue Simone Michel-Lévy qui bougent. La commune réalisera en même temps les regards d'eaux pluviales.

Salle Jean Guillemot

Les éléments de la cuisine (four, feux vifs, armoire réfrigérée, blocs de cuisson), ainsi que la plonge ne sont plus aux normes.

BONNET THIRODE (Poligny) propose un devis pour : blocs de cuisson gaz (4 feux vifs sur placard ouvert) : 5 285.14 € HT, four convection électrique : 5 554.59 € HT, armoire réfrigérée 2 portes : 4 401.68 € HT, plonges à bord droit bac 1800x700 : 2 272.05 €, prestation de montage, dépose matériel existant compris mise à disposition ou évacuation et traitement des déchets : 465.75 €HT, soit un total de 17 979.21 HT.

Voté à l'unanimité

Cantine

Le four chauffe-plat de la cantine doit être changé.

BONNET THIRODE (Poligny) propose un devis pour un four chauffe plat 10 plateaux pour la somme de 4 279.50 €HT.

Voté à l'unanimité

Salle des fêtes

La norme d'éclairage de la salle des fêtes doit être entre 300 lux et 500 lux, nous sommes à 50 lux, une étude est en cours.

Eglise

Les travaux de chauffage vont se terminer prochainement.

Ancien vestiaires foot

Les travaux électriques sont terminés.

Bois - Environnement

30 inscriptions pour les affouages pour la saison 2022-2023.

L'entreprise Daubigny de Champdivers va intervenir pour nettoyer (élagage, coupe, ...) notre parcelle située au fond du lotissement Clos du Donjon.

Les travaux sur l'ancienne voie de chemin de fer, remise en état des ponts, protections, vont démarrer prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h00 devant le monument aux morts. Participation des enfants du collège et de l'école élémentaire.

67 personnes sont inscrites au repas des aînés qui aura lieu chez Jup's à Saint-Aubin et 133 ont choisi le bon d'achat.

Ouverture de séance : 19H30

Clôture de séance : 21h00



